

Copie des lettres du général commandant
le 2^{ème} Division de 16^{ème} corps
général Barry

Monsieur le Colonel,

Je ne puis mieux faire pour
vous exprimer ce que j'ai
de l'inqualifiable mesure qui vous
frappe, que de vous envoyer copie
de la lettre que j'ai adressée à ce sujet
au général commandant le 16^{ème}
corps -

Si l'enthousiasme de vos chefs et de
vos troupes peut être une consolation,
pour vous faire être comblé!

Quant à moi, je vous serre la
main de tout cœur, et vous
renouvelle l'assurance de mes
plus affectueux sentiments.

Chabaigues 29^{ème} X 70 Le général Barry

Monsieur l'Amiral commandant
le 16^{ème} corps

J'ai fait notifier à monsieur
le Colonel Baron Vast-Vimeux

Du 8^o mobile, la Division
ministérielle qui lui a enlevé
son commandement, et le met
en non-activité hors cadre
sans solde jusqu'à son remplacement.

Je vous transmetts ci-joint
la protestation que m'a adressée
le Colonel Vart-Vincent, en
sujet de cette mesure.

Je ne puis en aucune qualité
de chef direct du Colonel
Vart-Vincent, que j'insère ma
protestation la plus énergique
à celle de ce brave et digne
chef de corps, dont la conduite
depuis le commencement de
la campagne a été de
tout point irréprochable,
dont le régiment, le seul restant,
est demeuré compact et en
ordre au moment de la déroute
du 4^o br., et m'a sauvé des
mains des Prussiens, et m'a

retirée des lignes de Baulay
qui possède au plus haut degré
la confiance et la sympathie
de ses mobiles, et qui se voit
enlever son commandement
sans avoir été sous le feu
de l'ennemi, sans même qu'on
prenne la peine de lui faire
connaître les motifs d'une mesure
qui le frappe inopinément, en
dehors de toute règle et de
toute instruction de ses chefs.

Je ne crains pas manifestement
dans une telle circonstance au
point et en présence d'une telle
injustice, de faire appel à
votre esprit de justice et à
votre virgine sollicitude pour
vos subordonnés, pour détourner
s'il est possible du Colonel
Nort-Vincent un aussi sanglant
outrage et l'autoriser à adresser
ce chef de corps, à se présenter
à vous et au général en chef
pour protester personnellement
et réclamer au moins l'explication
d'une mesure qui l'atteint dans
son honneur avec gloire de tous
ses concitoyens -

Après M. de Lamiral etc
Digne Général Bossy Christian

La lettre de l'Amiral Jauriguiberry
commandant le 16^{me} corps, est
en mains de M^r Gambetta
Elle contient une protestation
urgente en faveur du Colonel
Vaut-Vincent sur des officiers
les plus distingués de son armée
et réclame impérieusement la
réintégration dans son grade,
de cet officier supérieur, et
la suppression d'une mesure
que rien ne justifie.

C'est en agissant ainsi qu'on
évite les maux d'insubordination
et qu'on assure à jamais
la discipline la plus
effrayable dans l'armée.

Jauriguiberry
Le général en chef
ces lettres à M^r Vaut-Vincent
en l'invitant à se rendre
à Bordeaux, et à les remettre
en son nom au Ministre